



Martin Belinga Eboutou, ancien directeur de cabinet du président Paul Biya est décédé le 8 mai.

La famille de cet ancien séminariste, laïc engagé dans l'Église, a sollicité auprès des responsables de la basilique mineure de Mvolyé, une veillée funèbre avant le départ du corps vers son village, dans le sud du pays. Cette demande a été refusée par l'Église camerounaise.

Un refus qui a fait naître et enfler une polémique sur de supposées représailles de l'Église envers Belinga Eboutou. Depuis plusieurs jours, la rumeur selon laquelle l'Église catholique camerounaise refuse des obsèques religieuses à Martin Belinga Eboutou, ancien directeur de cabinet du président Paul Biya, ne cesse d'enfler.

Ces rumeurs prennent une envergure particulière alors que, le 13 avril, un livre du journaliste d'investigation camerounais Léger Ntiga (1) accusait le défunt d'être le principal acteur du double assassinat du recteur du petit séminaire de Bafia, le père Armel Djama et de son évêque, Mgr Jean-Benoît Bala. « On ne peut pas dire que l'Église catholique refuse de dire la messe pour la mémoire de Monsieur Martin Belinga Eboutou, comme l'information a été diffusée dans les réseaux sociaux et dans certains médias », est intervenu le père Christian Minfegue, prêtre pallotin et vicaire à la basilique mineure Marie-Reine-des-Apôtres de Mvolyé, à Yaoundé, interrogé par La Croix Africa. « La famille de ce laïc catholique engagé avait sollicité

que sa dépouille passe toute une nuit à la basilique mineure Marie-Reine-des-Apôtres de Mvolyé, a-t-il poursuivi. Il lui a été expliqué que cela est impossible car la basilique, bien qu'étant localisée dans l'archidiocèse de Yaoundé, a un statut particulier qui le rattache directement au Vatican et qu'une veillée mortuaire ne peut s'y dérouler sans l'autorisation du pape ».

Selon les informations recueillies par la Croix Africa, au lendemain du décès de l'ancien directeur de cabinet du président Paul Biya en Suisse, son épouse a rencontré Mgr Blaise Pascal Sanga Mbega, recteur de la basilique Marie-Reine-des-Apôtres de Mvolyé à Yaoundé pour solliciter qu'une veillée mortuaire soit organisée dans cette église conformément aux dernières volontés de son défunt époux.

Elle aurait même proposé une forte somme d'argent pour couvrir les frais de cette veillée mortuaire, une demande refusée par le recteur. « Même lors du décès d'un de nos prêtres, le père Jean-Bertrand Etoundi, décédé à Rome récemment et dont le corps a été rapatrié au Cameroun, nous avons juste dit la messe à la basilique, et avons fait la veillée dans une autre paroisse. Cela a été indiqué à la famille », a encore expliqué le père Christian Minfegue.

Une veuve en colère

La veuve, Chantal Belinga Eboutou, s'est offusquée de ce refus. Quelques jours plus tard, le directeur du cabinet civil de la présidence de la République, Samuel Mvondo Ayolo, (successeur de Belinga Eboutou), agissant sur instruction du président de la République, a approché l'archevêque de Yaoundé, Mgr Jean Mbarga, pour s'enquérir de la situation. Celui-ci lui a confirmé les dires des responsables de la basilique. Jeudi 30 mai 2019, un journal proche du pouvoir a lancé la polémique en titrant: « Obsèques de Belinga Eboutou: l'ingratitude des évêques du Cameroun », rappelant longuement « les dons et autres bienfaits Belinga Eboutou vis-à-vis de l'Église catholique qui est au Cameroun ».

Un évêque convoqué Le directeur du cabinet civil de la présidence de la République a aussi convoqué Mgr Christophe Zoa, évêque du diocèse de Sangmélina (sud). Selon les sources de La Croix Africa, Samuel Mvondo Ayolo voulait s'assurer que l'évêque de ce diocèse qui couvre le village de Nkilzok où sera enterré, samedi 8 juin 2019, Martin Belinga Eboutou, prendra bien part à la messe de requiem puis à l'inhumation. Il a confirmé sa présence pour ces obsèques.

Le programme des funérailles de Martin Belinga Eboutou prévoit la levée de corps, jeudi 6 Juin 2019 à Genève. La dépouille arrivera, en soirée, à l'aéroport international de Yaoundé Nsimalen où aura lieu immédiatement un office religieux, avant le départ du cortège funèbre pour son village Nkilzok, dans le sud. La dépouille sera installée à la chapelle catholique du village où auront lieu les célébrations religieuses. Elle sera ensuite transportée au sanctuaire Saint-Jean-Paul II, que le défunt avait fait construire dans son domaine familial.